



## Communiqué de Presse



ENGAGEMENT



AUDACE



SERVICE CLIENT

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux - AMMC a visé, en date du **12 août 2020** sous la référence n° VI/EM/015/2020, le prospectus relatif à l'augmentation de capital par conversion optionnelle totale ou partielle des dividendes 2019 de Salafin d'un montant global maximum de 129 582 986 dirhams, prime d'émission comprise.

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site de Salafin :

[https://www.salafin.com/sites/default/files/2020-08/AugmentationCapital082020ExtraitDuProspectusVFr\\_0.pdf](https://www.salafin.com/sites/default/files/2020-08/AugmentationCapital082020ExtraitDuProspectusVFr_0.pdf)

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langues arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de Salafin :

<https://www.salafin.com/sites/default/files/2020-08/AugmentationCapital082020ExtraitduProspectusVEngVArb.pdf>

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2020, les actionnaires de Salafin, ont autorisé une augmentation du capital social par conversion de dividendes au titre de l'exercice 2019, d'un montant maximum de souscription de 130 000 000 MAD (hors retenues légales).

Par ailleurs, l'assemblée générale a délégué les pouvoirs les plus étendus au directoire en vue notamment, de fixer les conditions et modalités définitives de réalisation de ladite augmentation du capital social et de modifier corrélativement les statuts de la société.

Aux termes du procès-verbal des décisions du Directoire en date du 11 août 2020, lequel faisant usage de la délégation de pouvoirs consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire susvisée, le Directoire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant maximum global de 129 582 986 dirhams par l'émission de 239 083 actions nouvelles à un prix de souscription de 542 dirhams, soit une prime d'émission de 442 dirhams par action.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dans la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public :
  - Au siège social de Salafin, au 8, immeuble Zénith Millénium, Sidi Maarouf, Casablanca et sur son site internet :
 [https://www.salafin.com/sites/default/files/2020-08/AugmentationCapital082020ProspectusVisaAMMC\\_0.pdf](https://www.salafin.com/sites/default/files/2020-08/AugmentationCapital082020ProspectusVisaAMMC_0.pdf)
  - Siège social de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca ;
- Disponible sur le site internet de la Bourse des Valeurs ([www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)) ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)).

Casablanca,  
le 17 août 2020